

RECO BASE est la solution la plus économique pour le recouvrement de vos créances. Avec des relances classiques et un service minimum.

Vos dossiers sont traités le jour même. Notre longue expérience nous a démontré qu'un débiteur régularisant ses dettes a de fortes chances de revenir vers vous comme client.

En cas d'impossibilité de règlement total et immédiat, nos services négocient un échéancier de paiement au mieux de vos intérêts.



- ➔ Relances courriers
- ➔ Relances téléphoniques
- ➔ Avis d'injonction

Relances courriers

Première phase légale et obligatoire personnalisée aux spécificités du dossier ; permettant l'identification du profil du débiteur.

Relances téléphoniques

Prise de contact personnalisée réalisée par nos soins en interne ; à des amplitudes horaires favorisant un contact rapide pour l'aboutissement de vos dossiers.

Avis d'injonction

Courrier recommandé invitant le débiteur à solder la créance sous peine d'une mise en procédure judiciaire par injonction de payer devant le tribunal compétent ou par



